

Aires protégées en Chaudière-Appalaches

État de situation et vision régionale

Conférence régionale des élu(e)s
de la Chaudière-Appalaches

Commission régionale
sur les ressources naturelles et le territoire
de la Chaudière-Appalaches

Amélie Gilbert, conseillère
Groupe Ressources naturelles

25 février 2011

PLAN DE PRÉSENTATION

1. Présentation de la région
2. Aires protégées en Chaudière-Appalaches
3. Orientations et objectifs du PRDIRT



1. Présentation de la région Chaudière-Appalaches

LA RÉGION DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES



RÉGIONS VOISINES DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

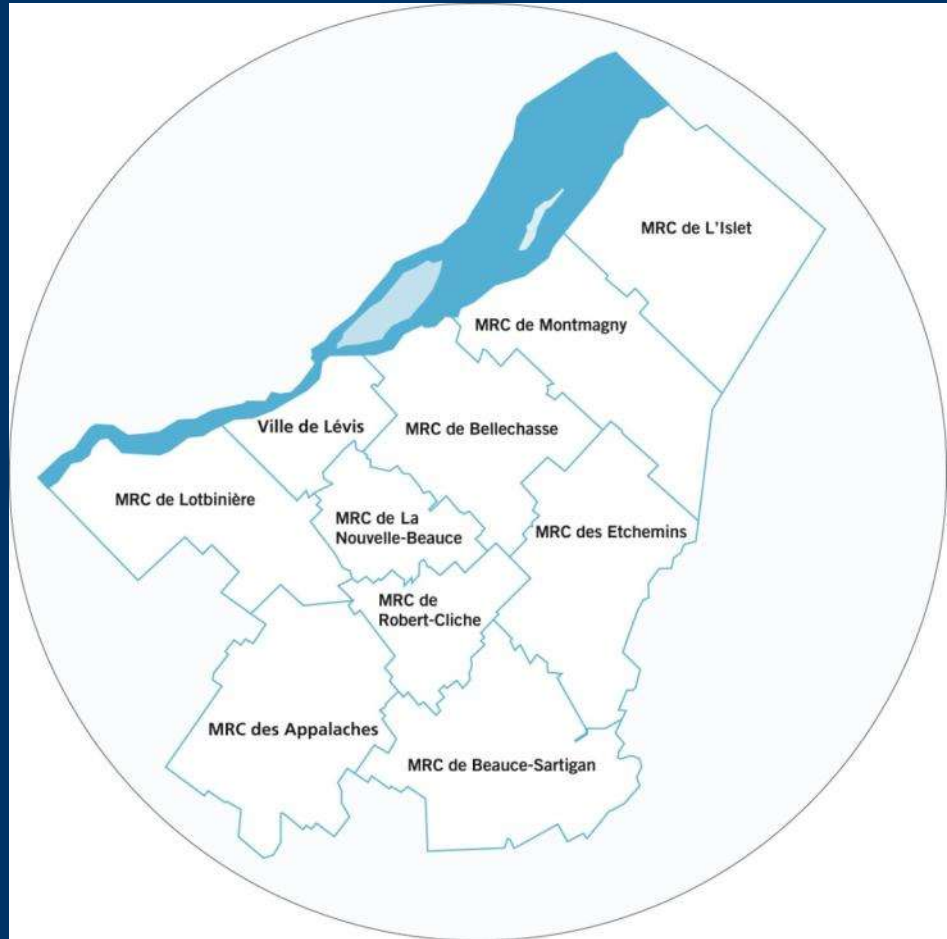
- 01 BAS-SAINT-LAURENT
- 03 CAPITALE-NATIONALE
- 04 MAURICIE
- 05 ESTRIE
- 17 CENTRE-DU-QUÉBEC

Portrait général de la région

- Superficie : 16 118 km²
- 9 MRC + Lévis
- 136 municipalités
- Population : 402 019 hab.

Plus de 50 % de la population se regroupe dans 5 municipalités :

- Lévis (130 000 hab.)
- Saint-Georges (29 600 hab.)
- Thetford Mines (25 700 hab.)
- Sainte-Marie (11 600 hab.)
- Montmagny (11 400 hab.)

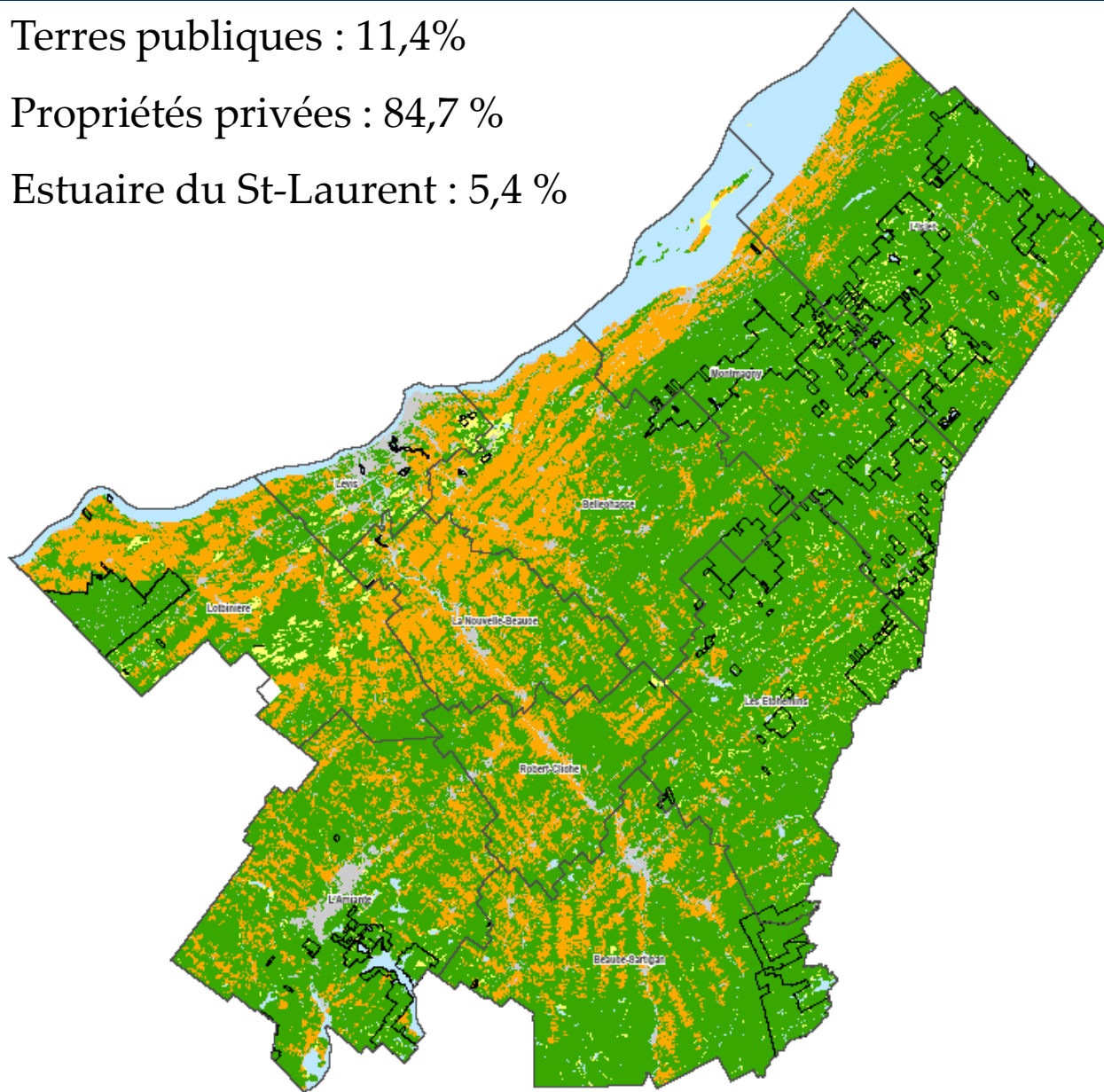


Le territoire

Terres publiques : 11,4%

Propriétés privées : 84,7 %

Estuaire du St-Laurent : 5,4 %



Le territoire

Bordé par le fleuve Saint-Laurent



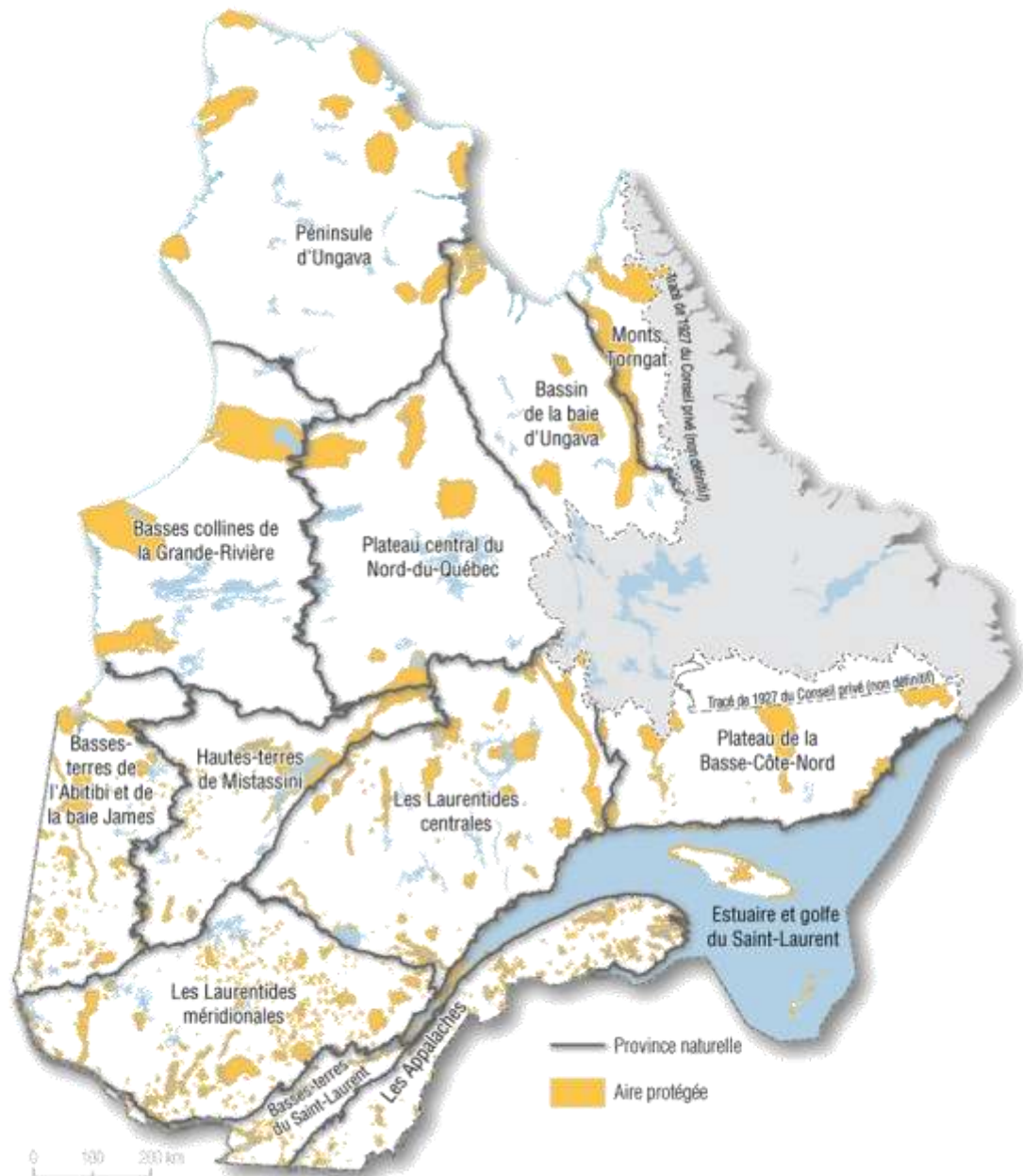
Le territoire

- Territoire majoritairement forestier
- Dominance de la petite forêt privée
- Peu de territoires publics structurés
 - Zec Jaro
 - Parc national de Frontenac
- Forte pression en territoire public



2. Réseau d'aires protégées en Chaudière-Appalaches

Région
Chaudière-Appalaches
Estrie
Centre-du-Québec
Saguenay - Lac-St-Jean
Côte Nord
Abitibi-Témiscamingue



Proportion en aires protégées (2009)
2,9 %
3,1 %
2,2 %
4,9 %
6,2 %
6,4 %

Aires protégées en 2010 dans la Chaudière-Appalaches

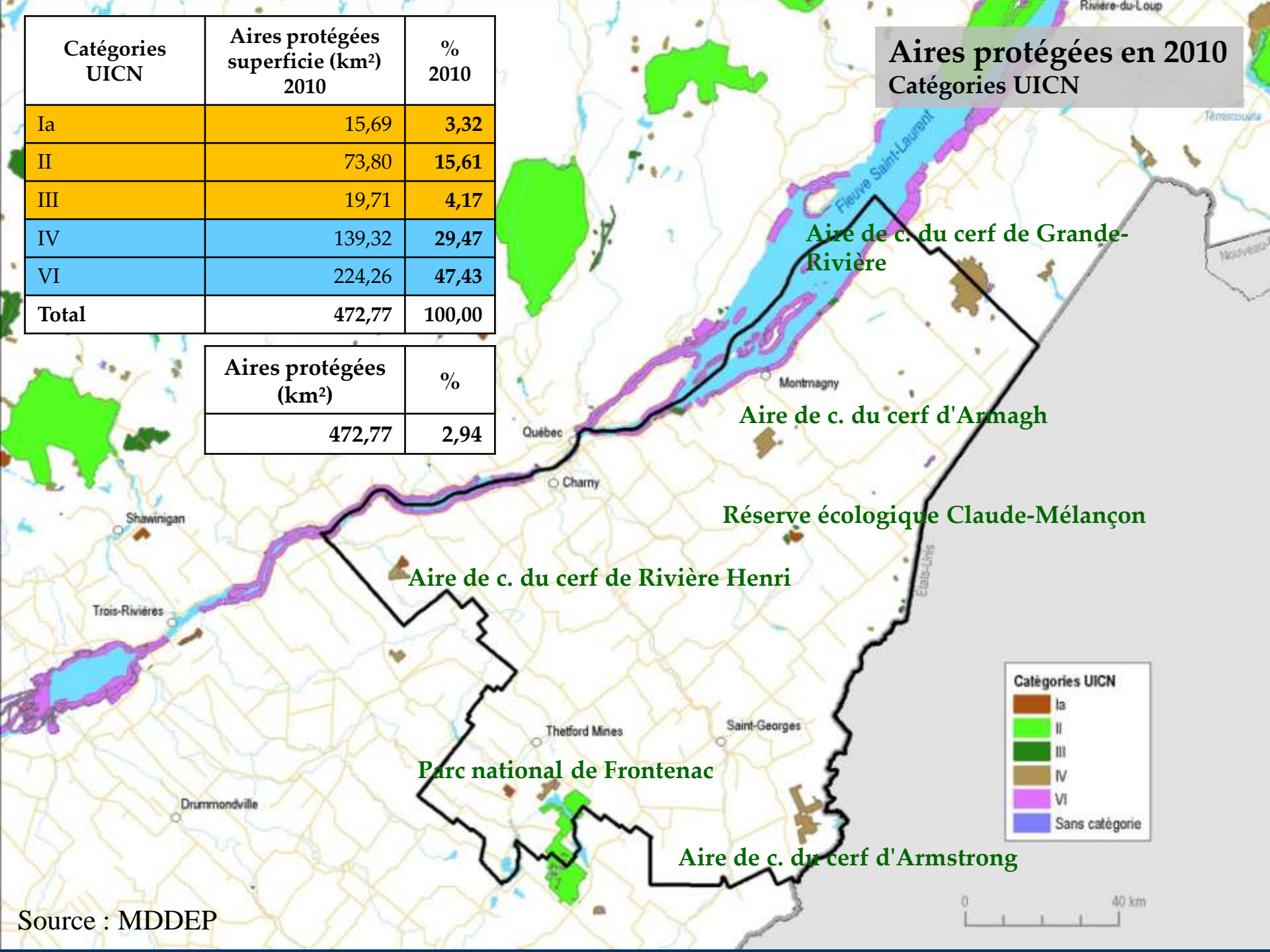
Statut terrestre	Superficie (km ²)	%
Aire de confinement du cerf de Virginie	132,8	54,6
Colonie d'oiseaux sur une île ou une presqu'île	0,1	0,0
Forêt ancienne	4,8	2,0
Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable	1,2	0,5
Héronnière (aire de nidification et bande de protection 0-200 m)	0,8	0,3
Milieu naturel de conservation volontaire	5,6	2,3
Parc national	73,8	30,3
Refuge biologique	6,4	2,6
Réserve écologique	15,0	6,2
Habitat du rat musqué	2,9	1,2
Total (avec superposition)	243,4	100,0

Statut marin	Superficie (km ²)	%
Aire de concentration d'oiseaux aquatiques	231,3	94,6
Refuge d'oiseaux migrateurs	13,1	5,4
Total (avec superposition)	244,4	100,0

Catégories UICN	Aires protégées superficie (km ²) 2010	% 2010
Ia	15,69	3,32
II	73,80	15,61
III	19,71	4,17
IV	139,32	29,47
VI	224,26	47,43
Total	472,77	100,00

Aires protégées (km ²)	%
472,77	2,94

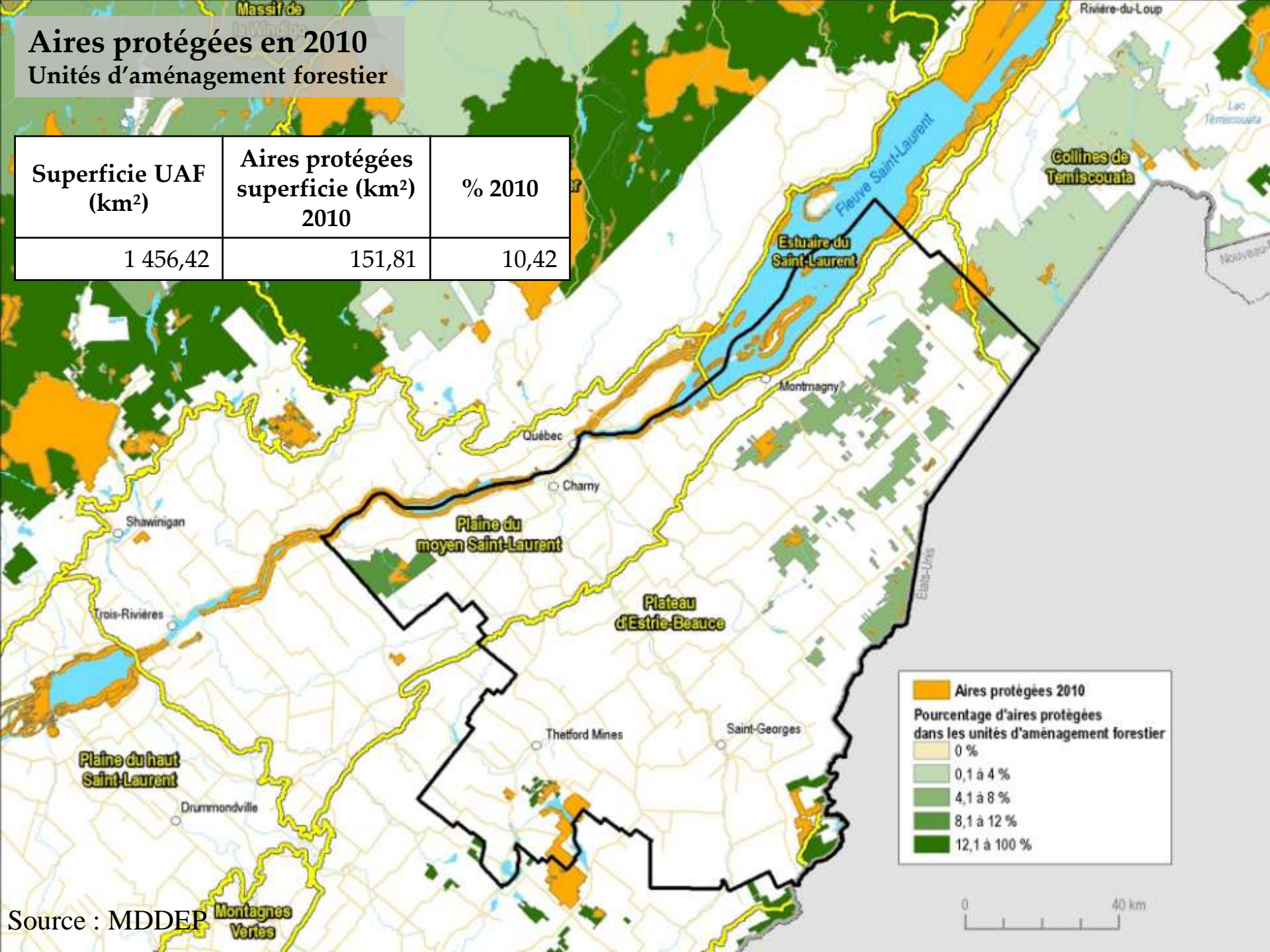
Aires protégées en 2010 Catégories UICN



Aires protégées en 2010

Unités d'aménagement forestier

Superficie UAF (km ²)	Aires protégées superficie (km ²) 2010	% 2010
1 456,42	151,81	10,42



Aires protégées 2010

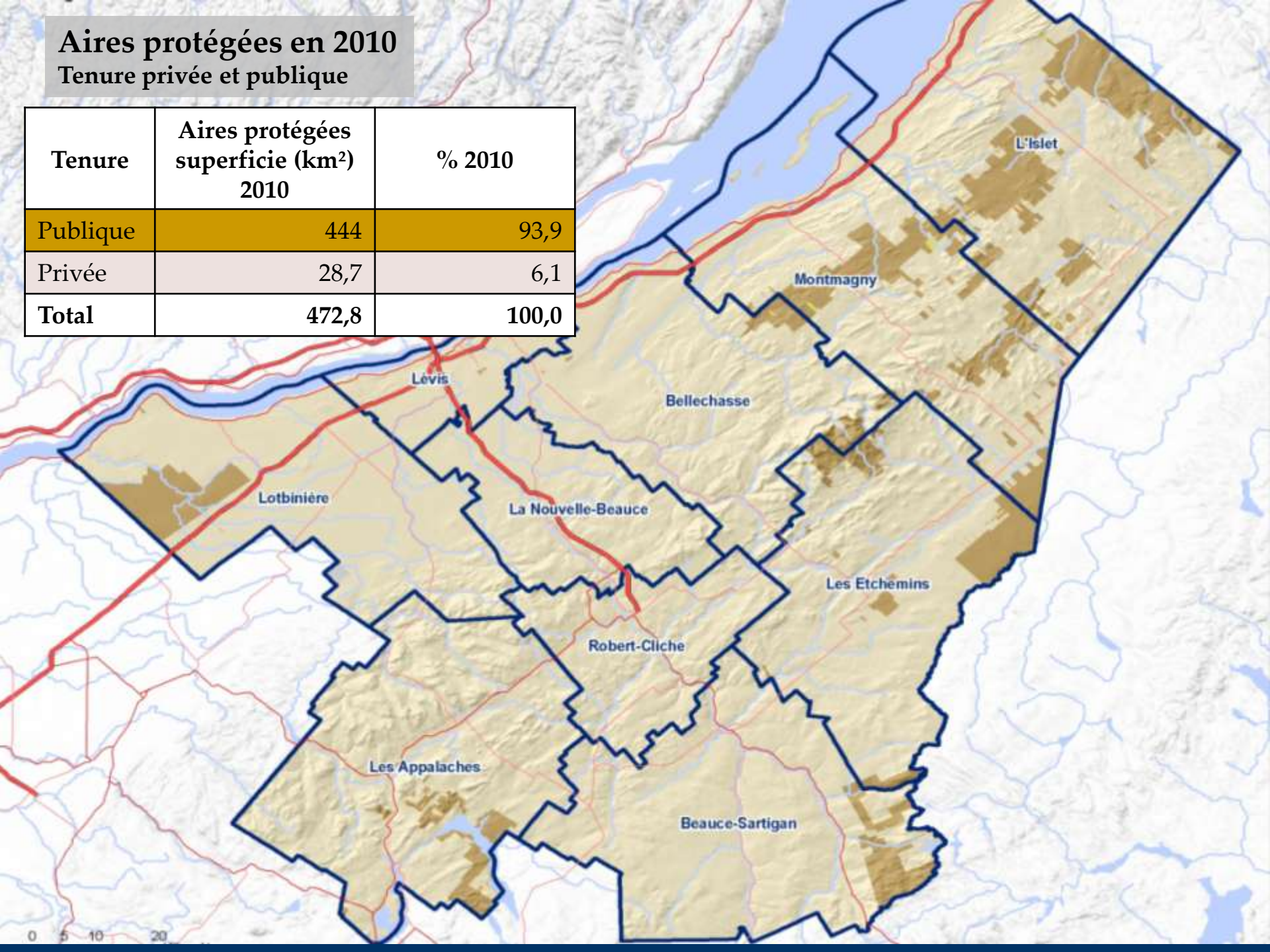
Pourcentage d'aires protégées dans les unités d'aménagement forestier

- 0 %
- 0,1 à 4 %
- 4,1 à 8 %
- 8,1 à 12 %
- 12,1 à 100 %

Aires protégées en 2010

Tenure privée et publique

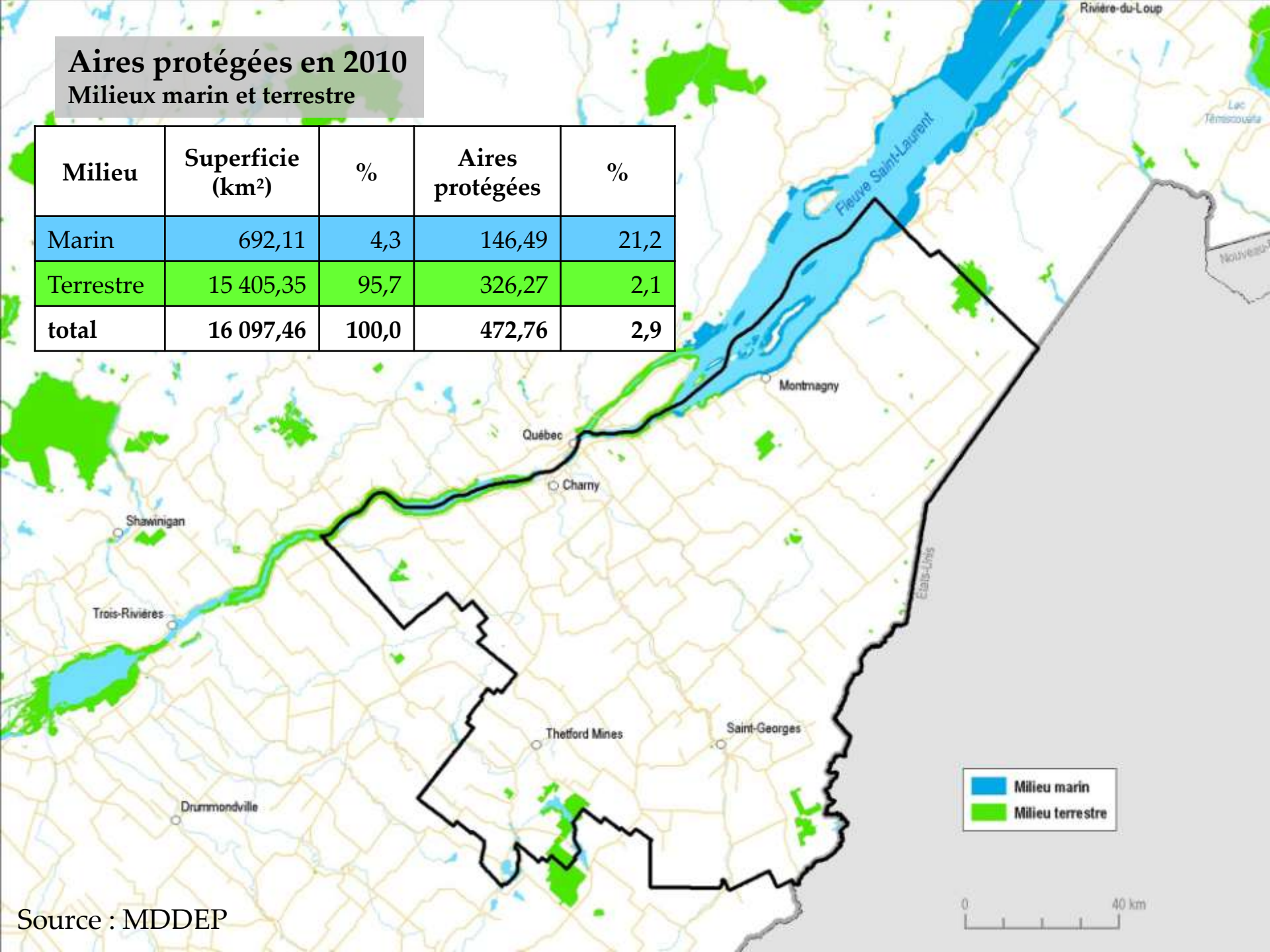
Tenure	Aires protégées superficie (km ²) 2010	% 2010
Publique	444	93,9
Privée	28,7	6,1
Total	472,8	100,0



Aires protégées en 2010

Milieux marin et terrestre

Milieu	Superficie (km ²)	%	Aires protégées	%
Marin	692,11	4,3	146,49	21,2
Terrestre	15 405,35	95,7	326,27	2,1
total	16 097,46	100,0	472,76	2,9



■ Milieu marin
■ Milieu terrestre



Source : MDDEP

3. Orientations et objectifs du PRDIRT

Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire

Planification qui reflète la vision du milieu régional
pour le développement de ses ressources naturelles

Définie à partir

Enjeux – orientations – objectifs - actions

Priorités de développement

Sujets couverts par le PRDIRT

- Le milieu forestier (public et privé)
- La faune
- La biodiversité
- **Les aires protégées**
- Les systèmes hydriques
- Le récréotourisme
- Les ressources énergétiques
- Les ressources minérales
- Le territoire



PRDIRT de la Chaudière-Appalaches

Enjeu 1 : Gestion intégrée des ressources et du territoire

Enjeu 2 : Pérennité et vitalité des communautés forestières

Enjeu 3 : Biodiversité régionale, écosystèmes naturels et paysages

Enjeu 4 : Qualité de l'eau

Enjeu 5 : Développement économique associé aux ressources naturelles

PRDIRT de la Chaudière-Appalaches

Enjeu 1 : Gestion intégrée des ressources et du territoire

Enjeu 2 : Pérennité et vitalité des communautés forestières

Enjeu 3 : Biodiversité régionale, écosystèmes naturels et paysages

Enjeu 4 : Qualité de l'eau

Enjeu 5 : Développement économique associé aux ressources naturelles

Enjeu 3 : Biodiversité régionale, écosystèmes naturels et paysages

4 orientations

- Conservation et protection de la biodiversité et des écosystèmes.
- Mise en place de l'aménagement écosystémique dans la région.
- Protection et mise en valeur des paysages.
- Participation à la lutte aux changements climatiques.



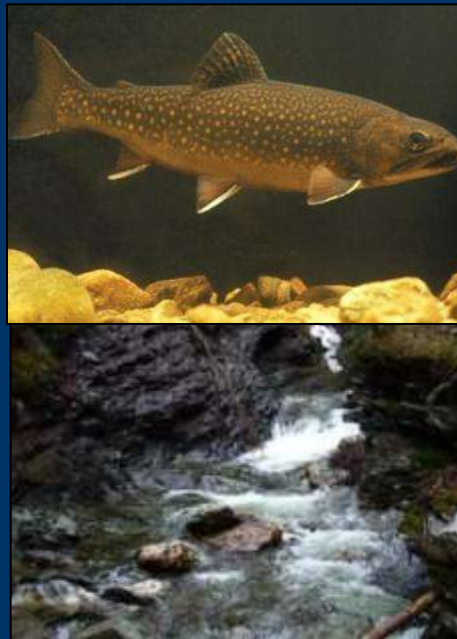
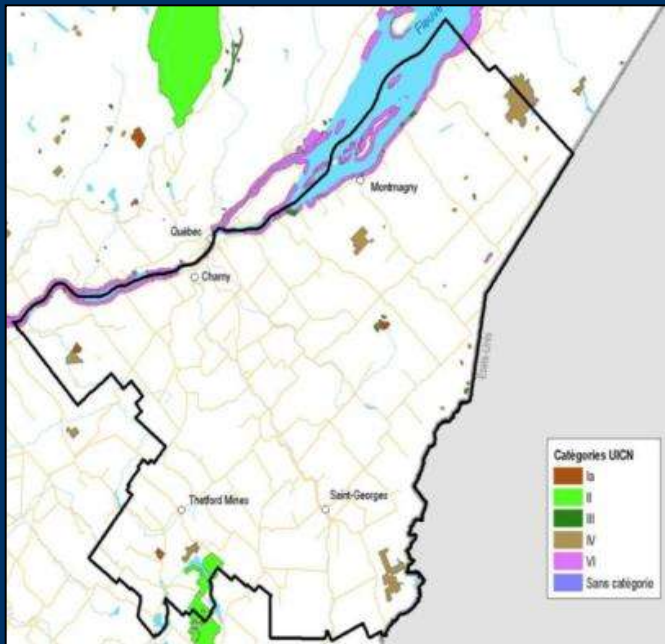
3.1 Conservation et protection de la biodiversité et des écosystèmes *

Objectifs proposés

3.1.1 Consolider le réseau d'aires protégées.

3.1.2 Assurer le maintien et la protection des espèces et des habitats.

3.1.3 Sensibiliser et éduquer la population et les utilisateurs.



Consolider le réseau d'aires protégées

Action identifiée :

Analyse territoriale des sites à haute valeur de conservation



Partenaires régionaux



CRÉ
Conférence régionale des élus
de la Chaudière-Appalaches

CRRNT Commission régionale sur
les ressources naturelles
et le territoire

**Merci de votre
écoute**